



Pôle Parcours Éducatif Direction des Affaires Scolaires

📍 Château Guillemaud - 60 rue Marx-Dormoy - 59113 Seclin

☎ 03.20.62.94.42

✉ ecoles@ville-seclin.fr

Fiche Signalétique / Année scolaire 2022-2023

Fiche à envoyer ou à déposer uniquement à la Direction des Affaires Scolaires au château Guillemaud, joindre un justificatif de domicile récent et l'attestation de Quotient Familial* de la CAF avant le 24 août 2022.

* À renouveler à chaque changement de situation

Nom de l'enfant : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____ sexe : M F

École fréquentée : _____

Classe fréquentée à la rentrée 2022-2023 : _____

Nom de la famille : _____

Adresse : _____

SITUATION FAMILIALE

célibataire mariés vie maritale pacsés divorcés* séparés* veuf(ve)

* Existe-t-il des dispositions particulières pour la garde de votre enfant ? oui non

si oui, lesquelles ? _____

	Allocataire CAF	Conjoint
Nom		
Prénom		
n° allocataire		
n° de téléphone (en cas d'urgence)		
mail		
Adhésion facture par mail	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON

SANTÉ DE L'ENFANT

Nom du médecin traitant : _____ tél : _____

Centre hospitalier souhaité en cas d'urgence : _____

Observations médicales particulières : _____

Projet d'Accueil Individualisé (PAI/traitement ou régime) : _____

INFORMATIONS PÉRISCOLAIRES

ACCUEIL PÉRI-SCOLAIRE / GARDERIE (attestation employeurs obligatoire) : **matin** **soir**

RESTAURATION SCOLAIRE : **à l'année** **au trimestre**

INSCRIPTION (jours de présence) : **lundi** **mardi** **jeudi** **vendredi**

CHOIX DU MENU (une unique réponse) : **traditionnel** **sans viande** **sans porc**

PERSONNES MAJEURES SUSCEPTIBLES DE VENIR CHERCHER L'ENFANT

sur présentation d'une pièce d'identité

Nom / Prénom	Adresse	Tél	Lien de parenté

J'AUTORISE:

■ Les agents municipaux concernés à photographier/filmer mon enfant pour une éventuelle publication de ces images dans les supports municipaux (*Journal et/ou site web et/ou affiches/livrets*).

■ Le personnel d'encadrement à prendre toutes les mesures d'urgence prescrites par le médecin y compris éventuellement l'hospitalisation et l'anesthésie en cas de maladie ou d'accident. (*les frais nécessités par le traitement sont à la charge de la famille*).

■ Je déclare avoir pris connaissance du fonctionnement des différents accueils, je m'engage à m'y conformer et à informer le service d'éventuelles modifications de renseignements.

Seclin, le

«Lu et approuvé»

Signature de la mère

Signature du père